


Les conducteurs bientôt sous surveillance ?

Par [Rémy Josseaume](#) et [Sylvain Reisser](#)

Il y a 2 jours

 [Ajouter Le Figaro à vos sources préférées](#)

Automobile



Dès 2016, la Citroën C3 recevait une caméra pour enregistrer des photos. *Citroën*

À compter du 7 juillet 2026, une caméra surveillant le conducteur va-t-elle devenir obligatoire sur tous les nouveaux véhicules mis en circulation en Europe ? Big Brother dans le véhicule : info ou intox ?

Soucieuse de réduire le nombre d'accidents et leurs conséquences, la Commission européenne impose la présence d'assistances à la conduite à bord des nouveaux véhicules. Les systèmes déjà en vigueur vont continuer à s'enrichir progressivement jusqu'à 2030. Les voitures n'ont pas fini de sonner et de déclencher des bips-bips. Pour le moment, ces dispositifs n'ont pas démontré leur efficacité. En effet, depuis quelques années, la mortalité routière ne recule pas. Sans doute, y aurait-il des

efforts à fournir sur le terrain de la formation et de la pédagogie ? Le système répressif focalisé sur la vitesse apparaît aussi éculé à l'aune de la majorité des collisions causées par l'usage de stupéfiants et le téléphone au volant.

Toujours est-il que le règlement (UE) 2019/2144 du Parlement européen impose bien, en effet, à compter du 7 juillet 2026 un dispositif dit ADDW (« Advanced Driver Distraction Warning ») dans tous les véhicules nouvellement mis en circulation.

Ce dispositif est un système qui est censé aider le conducteur à rester attentif à la circulation et à l'avertir en cas de distraction.

Cette fonction est assurée par un système capable de reconnaître le niveau d'attention visuelle du conducteur et de l'alerter en cas de distraction.

Le système ADDW doit déterminer quand l'attention visuelle du conducteur n'est pas dirigée vers les tâches de conduite et l'alerter via l'interface homme-machine du véhicule.

Le système doit fonctionner sans recourir aux données biométriques personnelles des occupants du véhicule (pas d'images faciales ou les données dactyloscopiques). Cette exigence n'interdit pas au système ADDW d'utiliser les données des caméras embarquées dans le véhicule, mais elle interdit l'identification de la personne par ce système.

Il a été conçu de manière à n'enregistrer et à ne conserver en continu que les données nécessaires à son fonctionnement et à son exploitation au sein d'un système en boucle fermée.

Il ne peut donc être exploité pour déterminer (pour le moment) des infractions routières.

En pratique, un avertissement sera adressé au conducteur dès que les deux conditions suivantes seront vérifiées : vitesse du véhicule à 20 km/h ou plus et quand la durée où le regard du conducteur est dévié de la zone de vue de conduite excède 6 secondes.

Comme d'autres dispositifs déjà en fonction dans le véhicule, l'ADDW peut être désactivé mais la législation européenne impose que l'équipement soit actif lors du démarrage du véhicule.

[La rédaction vous conseille](#)

- **Est-il bien raisonnable de porter ses après-ski au bureau?**
- **«C'est pour ça que les Français puent!» : la vidéo de Bryanboy qui passe mal**

Sur le même thème

499 unités, 600 000 euros, 1001 chevaux... À quoi ressemble la nouvelle Audi Nuvolari présentée en marge du Grand prix de Monaco ? 🇫🇷

Véhicules électriques : mode d'emploi de la recharge sur le territoire

Antonio Filosa : « Stellantis veut maintenir et développer l'activité et les emplois associés en France, sans fermer d'usine » 🇫🇷

Volvo EX60, le SUV familial qui survole les freins de la voiture électrique 🇫🇷

Arnaud Montebourg : « Face au rouleau compresseur chinois, l'automobile européenne a le choix entre le sursaut ou la mort » 🇫🇷

Malus, assurances... Ce que la pression fiscale liée à l'automobile fait peser sur les foyers français 🇫🇷

Bruit de moteur amplifié, pointes à 310 km/h... Ferrari dévoile son premier modèle électrique 🇫🇷

Livres sur l'automobile : lectures estivales

Le non-remplacement de l'airbag Takata réduit-il l'indemnisation en cas de vol ou d'incendie ?

Pourquoi, après Stellantis, Volkswagen et Ford sont tentés de confier certaines usines européennes aux groupes chinois 🇫🇷
